



LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE
Téléphone 04.74.70.04.83

Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 23 JANVIER 2026

Vendredi vingt trois janvier deux mille vingt six, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

12 membres présents : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Arnaud VERNAY, Virginie MASSE, Jean-Charles JULLIN, Laurent CHABAUD, Cindy GUIOTTO, Sylviane FAYOT.

2 membres excusés : Chantal YVOREL, Colette PERIER.

2 procurations : Chantal YVOREL à Alexis BADOIL, Colette PERIER à Sylviane FAYOT

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Garantie d'emprunts souscrits par Deux Fleuves Rhône Habitat.
2. Point urbanisme
3. Projets et travaux en cours.
4. Compte rendu des commissions.
5. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 décembre 2025.
- Donne son accord de principe pour la garantie d'emprunts souscrits par Deux Fleuves Rhône Habitat pour les travaux de rénovation de la résidence « mon village II » au 55 « impasse mon village ». La garantie est à hauteur de 50 % du montant de l'éco-prêt, le Département garantie également 50 % de ce prêt. (délibération D01.2026)
- Fait le point sur les demandes d'urbanisme.
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
 - o **PAV – points d'apports volontaires** : un devis de l'entreprise TP LACASSAGNE est validé (subvention de 12 500 € attribuée par le Département). Les travaux vont être programmés.

- **Extension de la mairie et création de stationnement** : dans la continuité de cette réflexion, il a été demandé au SYDER une étude pour l'enfouissement des câbles « rue de l'église ».
- **Renforcement du réseau haute tension** : un nouveau câble partant de Chazelles sur Lyon et arrivant à « la Chenevatière » par la RD4 « route de St Laurent » va être installé pour renforcer le réseau électrique existant. Les travaux débuteront fin janvier pour environ 1 mois.
- **Aire de camping-car** : la Région a attribué une subvention de 3 656 € pour les travaux d'aménagement de l'aire de camping-car. Le devis établi par l'entreprise « la Clé des Champs » sera actualisé et les travaux pourront s'engager.
- **Accessibilité salle des sports** : des aménagements doivent être faits afin de répondre aux exigences d'accessibilité pour les vestiaires de la salle des sports. La solution retenue est l'installation d'une douche dans les toilettes PMR.
- **Eaux pluviales Lafay** : la pose d'un tuyau plus large et la reprise d'un fossé ont été effectuées au niveau de l'entrée d'un pré en arrivant dans le hameau par Ste Foy. Ces travaux ont pour objectif de drainer les eaux pluviales pour éviter leur accumulation sur la route.
- **Voirie** : les travaux 2026 ont été déterminés, le chiffrage a été demandé.
- **Vérification des installations électriques des bâtiments communaux** : l'entreprise ANCILIA s'est chargée de la vérification de tous les bâtiments communaux, il en résulte quelques travaux à entreprendre. Deux entreprises locales seront sollicitées pour chiffrer ces travaux de mise aux normes.
- **Entend les comptes rendus de différentes réunions** :
 - **Conseil municipal enfants** : les prochaines élections auront lieu en décembre 2026.
 - **Cantine / école** : l'association de la cantine va mettre en place un logiciel pour la gestion des repas, il sera effectif après les vacances de février. La garderie payante du soir sera également gérée par ce même logiciel. Le conseil a donné son accord pour prendre en charge le coût de l'acquisition de la tablette pour Gisèle. La porte d'entrée principale de l'école (côté « chemin des écoliers ») dysfonctionne, elle sera changée par l'entreprise FORISSIER-VILLARD.
 - **La Boule Joyeuse** : l'assemblée générale s'est tenue le 19 décembre et le bureau a été réélu. Des remerciements sont adressés à la mairie pour l'entretien des jeux et la prise en charge de certains travaux dans le local.
 - **CCMDL** : le montant de la redevance passe de 86 € à 88 € par personne pour 2026. Les déchetteries de Montrottier et de St Martin en Haut seront prochainement équipées d'un système de vidéo protection. Les élus ont choisi le SYDEMER pour la gestion future des ordures ménagères des communes du territoire. Le camping de Hurongues à Pomeys est géré par délégation de service public qui sera reconduite pour 2027/2037 ; plusieurs candidatures seront étudiées.
- **Questions diverses** :
 - Bar-restaurant du village : une annonce a été publiée sur le site « SOS villages », déjà plusieurs candidatures sérieuses ont été reçues.
 - L'expertise faite suite au sinistre de la croix de la Valsonnière a conduit à une indemnisation totale du coût de la réparation. De nouveaux travaux forestiers sont prévus cet été, l'entreprise en charge des réparations interviendra donc plus tard.
 - Plusieurs actes notariés ont été signés pour régulariser la répartition cadastrale de l'ex propriété « Gonzales » qui abrite aujourd'hui le rond-point du Camard. De ce fait, la commune se verra recevoir une recette de 1025 €

- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. (délibération 02.2026)
- Modifie la délibération du quart des crédits selon les demandes du SGC. (délibération 03.2026)
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 27 février.

Document établi le 26 janvier 2026.

Le Maire,
Alexis BADOIL

